*Compte-rendu de la commission restauration scolaire du 12 octobre 2021*

1. **Points Effectifs /Locaux**

Pour l’année 2021-2022 : 245 enfants sont inscrits. Il y a une légère augmentation par rapport à l’an passé (237 enfants), la baisse observée faisant suite à la Covid.

Afin de trouver des pistes d’amélioration, le conseil municipal est allé visiter la nouvelle cantine de Saint Prouant (commune de taille équivalente). 184 enfants y sont inscrits au lieu des 245 de Saint Martin et les locaux sont plus grands. Les enfants ont 1h pour déjeuner contre 30 minutes à Saint Martin. Le repas est à 4 € par enfant contre 3 € 50 à Saint Martin. Les grands (à partir de la CP) mangent dans un système self et sont séparés des petits qui mangent à la cantine. Cela permet une rotation des élèves limitant ainsi le bruit et favorisant l’autonomie. Les tables sont rondes ce qui facilite les interactions sociales et limite ainsi le bruit. Le conseil municipal va poursuivre les visites dans d’autres communes pour prendre d’autres idées. Une visite est programmée au RS de St Denis la Chevasse le 23 novembre.

La Mairie va également faire intervenir un acousticien, des devis sont en cours.

 **2) Réglementation 01/01/22**

Concernant les produits locaux et/ou issus de l’agriculture biologique, le personnel joue le jeu en respectant les directives nationales à savoir 49% de produits sont locaux et 16% BIO. La loi impose 50% de local et 20% BIO.

Le menu végétarien est maintenu. Il n’est plus proposé 1 fois par semaine mais 1 fois tous les 15 jours.

 **3) Portes Ouvertes Communes**

L’école privée souhaiterait proposer des portes ouvertes le vendredi 14 janvier 2022 entre 16h45 et 18h30. Le centre est ok ainsi que le RS et l’école Anselme ROY.

 **4) Tour de table**

Après un tour de table, quelques divergences ont été soulevées par les parents des deux écoles et la responsable de la cantine : le bruit, le manque de temps pour manger, l’attente de l’école publique qui sort avant l’école privée, l’absence de bénévoles depuis la Covid et de personnel pour surveiller les enfants, les problèmes de livraison, les quantités distribuées et portions supplémentaires proposées.

A la dernière commission, il avait été proposé que le conseil des enfants travaille sur le RS mais cela n’a pas pu se faire avec la COVID et seulement 2 d’entre eux sont en CM2. Il faudra attendre le prochain mandat en septembre 2023 pour aborder de nouveau le sujet avec des enfants concernés.

Idée proposée : L’envoi du règlement intérieur lors de l’inscription (pas de changement) et un rappel des règles de vie au RS à faire à la rentrée en classe par les enseignants avec un élu. Règles de vie à faire signer par les parents et les enfants afin d’essayer de pallier les problèmes de comportement. La mairie travaille sur un nouveau document qui sera présenté pour cette année à la rentrée de novembre.